

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loerval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RH3204 Didactique des sciences humaines - articulation prima			
Ancien Code	PERH3B24DIDSH	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/B/C/ /Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ EHB3240		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Stéphanie CHAPELLE (chapelles@helha.be) Anne LISART (lisarta@helha.be) Sophie KILESSE (kilesses@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut () Baptiste CUVELIER (cuvelierba@helha.be) Claire LIBERT (libertc@helha.be) HELHa Loverval Luc BLANCHART (blanchartl@helha.be) Dominique YERNAUX (yernaudx@helha.be) Cécile DUPONT (dupontc@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise des approfondissements disciplinaires et didactiques pour enseigner les sciences humaines en portant le focus sur des éléments spécifiques à la P5 et la P6 : identification des contenus nécessaires à l'enseignement de la géographie, de l'histoire et des sciences économiques et sociales en P5 et P6 ainsi que l'acquisition des ressources indispensables à leur mise en oeuvre.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE

Sous Compétence 3.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

3.1.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Sous Compétence 3.2 Maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

3.2.1 Maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

- Sous Compétence 3.3 Maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
- 3.3.1 Maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 Sous Compétence 3.5 Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
- 3.5.2 la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant doit démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.

Pour ce faire, il doit être capable de :

- Trouver, critiquer, analyser des documents en lien avec les contenus disciplinaires définis par le référentiel FHGES en P5-P6;
- Utiliser des savoirs, des savoir-faire et des méthodes propres aux disciplines développés dans l'unité d'enseignement et adaptés à un public de P5-P6;
- Utiliser de manière pertinente le vocabulaire et les concepts disciplinaires et didactiques développés durant l'UE;
- Critiquer et créer des dispositifs d'enseignement adaptés aux P5-P6 sur la base de la démarche des sciences humaines prévue dans le référentiel.

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissage.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERH3B24DIDSHA Didactique des sciences humaines - articulation primaire - s 15 h / 1 C

PERH3B24DIDSHB Didactique des sciences humaines - articulation primaire - s 15 h / 1 C

PERH3B24DIDSHC Didactique des sciences humaines - articulation primaire - s 15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERH3B24DIDSHA Didactique des sciences humaines - articulation primaire - s 10

PERH3B24DIDSHB Didactique des sciences humaines - articulation primaire - s 10

PERH3B24DIDSHC Didactique des sciences humaines - articulation primaire - s 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation consiste en une épreuve intégrée : un travail écrit à remettre lors de la session d'examens. Il sera demandé à l'étudiant d'analyser et/ou créer un dispositif d'enseignement sur la base des attendus des sciences humaines prévus dans le référentiel.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : edu-loerval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Didactique des sciences humaines - articulation primaire - s			
Ancien Code	13_PERH3B24DIDSHA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEHB3241		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Luc BLANCHART (blanchartl@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise des approfondissements disciplinaires et didactiques pour enseigner les sciences humaines en portant le focus sur des éléments spécifiques à la P5 et la P6 : identification des contenus nécessaires à l'enseignement de la géographie, de l'histoire et des sciences économiques et sociales en P5 et P6 ainsi que l'acquisition des ressources indispensables à leur mise en oeuvre.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant doit démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.

Pour ce faire, il doit être capable de :

- Trouver, critiquer, analyser des documents en lien avec les contenus disciplinaires définis par le référentiel d'histoire en P5-P6;
- Utiliser des savoirs, des savoir-faire et des méthodes propres à la formation historique développés dans l'unité d'enseignement et adaptés à un public de P5-P6;
- Utiliser de manière pertinente le vocabulaire et les concepts en histoire et didactique de l'histoire développés durant l'UE;
- Critiquer et créer des dispositifs d'enseignement adaptés aux P5-P6 sur la base de la démarche historienne prévue dans le référentiel.

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissage.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les thèmes abordés dans le cadre de la Formation historique répondent au prescrit du référentiel FHGES (p. 51-58) :

- P5 : "l'évolution des modes de production et de consommation en Europe occidentale à travers le temps long de l'histoire";
- P6 : "les dimensions multiculturelles des sociétés dans nos régions au travers des langues, des croyances et des habitudes de vie".

Démarches d'apprentissage

Dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiants ont la possibilité d'interpeler (au cours ou par courriel) l'enseignant pour tout éclaircissement ou information complémentaire.

Les exercices pratiques font l'objet d'une évaluation formative sous forme de commentaires par les pairs et par l'enseignant.

Sources et références

Outres les ressources du Centre de Documentation de la HE et les références bibliographiques qui seront données lors des séances de cours :

- Badier, W. (2021). *Enseigner l'histoire à l'école primaire*. Hachette Education.
- Dalongeville, A. (2006). *Enseigner l'histoire à l'école*. Nouvelle édition, Hachette Education.
- Falaize, B. (2015). *Enseigner l'Histoire à l'école. Donner goût et interroger le passé pour faire sens aujourd'hui*. Retz.
- Hennay, S. (2021). "L'éveil historique et culturel au service de l'émergence du mode de pensée historien au cycle 2 de l'enseignement fondamental". *Didactiques en pratique*, 7, 17-22.
- Hommet, St. et Janneau, R. (2009). *Quelle histoire enseigner à l'école primaire ?*. Hachette Education.
- Jadoule, J.-L. (2015). *Faire apprendre l'histoire*. Erasme.
- Jadoule, J.-L. (2022). *La pensée historienne de l'école maternelle au secondaire. Comment la définir, l'enseigner, l'évaluer ?* Presses Universitaires de Liège.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les documents et supports de cours sont déposés sur la plateforme ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation repose sur un travail écrit à remettre lors de la session d'examens. Il sera demandé à l'étudiant d'analyser et/ou créer un dispositif d'enseignement sur la base des attendus des sciences humaines prévus dans le référentiel.

Chaque AA constitutive de l'UE faisant l'objet d'un examen distinct, la cote finale de l'UE correspondra à la moyenne arithmétique pondérée des cotes obtenues dans les différentes épreuves à condition que chaque AA soit réussie à raison de 50%. Si ce n'est pas le cas, l'UE sera en échec. En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, la cote de l'UE sera la cote de l'AA en échec la plus basse de l'UE. L'étudiant représentera uniquement la/les activité(s) d'apprentissage en échec.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Lorsqu'un étudiant présente l'épreuve intégrée d'une UE, que ce soit en première ou en seconde session, il est tenu de remettre l'ensemble des éléments constitutifs de ladite épreuve dans les délais et selon les modalités fixées par la fiche ECTS et les consignes d'évaluation. En cas de non-remise d'un travail et/ou de non-présentation ou demande de note de présence pour une partie de l'épreuve, l'étudiant se verra attribuer une note de présence pour l'ensemble de l'UE concernée. Toutefois, le jury d'évaluation peut, dans des circonstances exceptionnelles dûment motivées, décider d'une autre modalité d'évaluation.

Pour les examens et travaux à réaliser dans le cadre de cette UE, il est interdit de recourir à des outils d'intelligence artificielle tels que ChatGPT, sauf mention contraire de l'enseignant. Dans ce cas, l'étudiant veillera au strict respect de la Charte d'utilisation responsable de l'intelligence artificielle (IA) générative à la HELHa.

Dans les travaux et examens, tout plagiat avéré sera sanctionné par la mention "Fraude/FR" et pourra faire l'objet d'une mention dans le dossier disciplinaire de l'étudiant.

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la personne responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la personne responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : edu-loerval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Didactique des sciences humaines - articulation primaire - s			
Ancien Code	13_PERH3B24DIDSHB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEHB3242		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Dominique YERNAUX (yernauxd@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Néant

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Néant

Démarches d'apprentissage

Néant

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

Néant

Pondérations

Néant

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : edu-loerval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Didactique des sciences humaines - articulation primaire - s			
Ancien Code	13_PERH3B24DIDSHC	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEHB3243		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Cécile DUPONT (dupontc@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de Formation économique et sociale doit aider l'étudiant à se doter d'un bagage minimal de base pour envisager l'enseignement de la formation sociale et économique à l'Ecole primaire prévu par les référentiels*. L'étudiant sera ainsi amené à démontrer :

sa compréhension des mécanismes socio-économiques à l'oeuvre dans les thématiques sélectionnées par les référentiels et de leur application didactique

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette unité d'enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable :

- D'identifier et décrire les comportements des acteurs socioéconomiques et des interactions de nature économique dans notre société, en articulation avec les enjeux sociaux, sociaux et environnementaux ;
- De critiquer, analyser des documents en lien avec les contenus disciplinaires ;
- D'utiliser des savoirs, des savoir-faire et des méthodes propres aux disciplines développés dans l'unité d'enseignement ou adapté à des situations nouvelles ;
- Critiquer et créer des dispositifs d'enseignement sur la base de la démarche des sciences humaines prévue dans le référentiel.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les thèmes abordés dans le cadre de la Formation historique répondent au prescrit du référentiel FHGES

- Le travail, une activité économique et sociale ;
- Les échanges économiques et sociaux : produire et consommer autrement ?
- Le circuit économique à travers deux nouveaux acteurs : l'entreprise et les banques

Démarches d'apprentissage

Exposés magistraux ponctués d'exercices pratiques.

Eventuellement productions en groupes.

Dispositifs d'aide à la réussite

Corrections annotées et/ou collectives des éventuels travaux et exercices réalisés en cours de quadrimestre.
Documents fournis sur connected.
Entretiens individuels si nécessaire et/ou à la demande des étudiants.

Sources et références

Fédération wallonie bruxelles (2022). Référentiel du tronc commun - référentiel de formation historique, géographique, économique et sociale (FHGES).
SEGEC (2024). Programme de l'école primaire P5-P6. Volume 1.
Site internet de wikifin.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :
Documents distribués au cours et/ou mis à disposition sur la plateforme.
PowerPoints mis à disposition sur la plateforme.
D'éventuelles lectures imposées.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation repose sur un travail écrit à remettre lors de la session d'examens (épreuve intégrée). Il sera demandé à l'étudiant d'analyser et/ou créer un dispositif d'enseignement sur la base des attendus des sciences humaines prévus dans le référentiel.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Pour les examens et travaux à réaliser dans le cadre de cette UE, il est interdit de recourir à des outils d'intelligence artificielle tels que ChatGPT, sauf mention contraire de l'enseignant. Dans ce cas, l'étudiant veillera au strict respect de la Charte d'utilisation responsable de l'intelligence artificielle (IA) générative à la HELHa.

Dans les travaux et examens, tout plagiat avéré sera sanctionné par la mention "Fraude/FR" et pourra faire l'objet d'une mention dans le dossier disciplinaire de l'étudiant.

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la personne responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la personne responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).